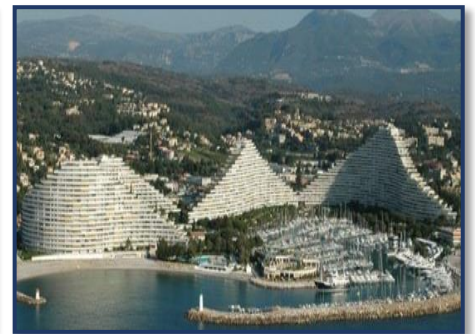


DOSSIER D'INSCRIPTION

ECOLE DE MUSIQUE ACTIVITES CULTURELLES

ADULTE / ENFANT et HORS COMMUNE

(à renouveler chaque année)



ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Nom et Prénom :

Activité :

Date de dépôt du dossier :

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Le guichet des familles, seul habilité à prendre ces inscriptions, se tient à votre disposition pour cette formalité

Pour tous renseignements liés aux activités, aux horaires, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82.

L'accueil se fait au Guichet des Familles au 17 avenue de la Libération à Villeneuve Loubet Village

- ✓ Les lundis de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- ✓ Les mardis et jeudis de 08h30 à 12h30
- ✓ Les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- ✓ Les vendredis de 08h30 à 16h00

Fermeture administrative les mardis et jeudis après-midi

PIECES A FOURNIR

Les originaux devront être présentés

- Le présent dossier d'inscription
- Deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois** (seuls ces documents seront acceptés) :
 - **Attestation d'assurance habitation avec la mention « résidence principale » couvrant toute l'année en cours**
 - **Facture Téléphonie fixe ou internet (pas de mobile)**
 - **Attestation d'un fournisseur d'énergie ou d'eau du mois en cours**
 - **Attestation de propriété ou Bail + les 2 dernières quittances de loyer**
- Attestation d'assurance en responsabilité civile ou extrascolaire en cours de validité**

Si vous êtes parents divorcés, séparés ou en garde alternée

Il est rappelé que dans le cadre d'une autorité parentale conjointe, toute inscription scolaire doit être réalisée avec l'accord des deux parents (cf articles 372.2 et 373.2 du Code Civil)

- Joindre le **jugement** fixant la résidence de l'enfant et les modalités de gestion des frais de garde

En l'absence de jugement :

- Remplir l'**attestation sur l'honneur** de résidence de l'enfant et modalités de gestion des frais de garde (**page 4**), signée des deux parents, y joindre une copie des **pièces d'identité** et **justificatifs de domicile de chaque parent**
- Remettre un justificatif de l'autorité parentale dans le cas où un des parents revendique d'en être le seul investi

Si vous êtes hébergés :

- Attestation d'hébergement** remplie et signée par l'hébergeant (**page 5**), accompagnée des **pièces justificatives obligatoires** demandées dans la déclaration

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

AUTORISATIONS ET SIGNATURE

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux et en accepter les conditions générales :

OUI NON

J'atteste donner mon consentement au traitement des données à caractère personnel figurant au dossier ci-joint :

OUI NON

J'autorise la Commune de Villeneuve-Loubet à utiliser les photos de l'élève en groupe lors d'actions de communication municipale, d'exposition, sans contrepartie pour l'ayant droit :

OUI NON

Les prises de vues (images fixes ou en mouvement) et prises de sons s'effectuent dans un cadre pédagogique selon les conditions décrites ci-après et la présente autorisation concerne toute publication/exposition/diffusions des photographies le (la) représentant uniquement pour les usages suivants :

- conserver un souvenir de la scolarité de notre enfant,
- réalisation d'un travail dans le cadre d'une activité pédagogique nommément désignée,
- publication dans tel journal ou telle revue nommément désigné (ex : le journal de l'école),
- illustration de tel ouvrage nommément désigné,
- exposition de photographies nommément désignée, publication uniquement sur les supports de communication de la commune : site Internet officiel www.villeneuveloubet.fr, Facebook, application Maire et Citoyens, la plateforme One, la newsletter de Villeneuve Loubet.

Les images collectées ne seront ni communiquées à des tiers, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Dispositions réglementaires

En application de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et des dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image et des règles de protection des mineurs, la Commune s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation ainsi qu'à celles de sa famille. Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

Les personnes signataires disposent d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui les concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Villeneuve Loubet
Guichet des familles
17, Avenue de la Libération - 06270 VILLENEUVE LOUBET

Il est précisé que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus aura pour conséquence, soit d'écarter l'enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

La présente autorisation est révoquée à tout moment, sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Guichet des familles de la Commune de Villeneuve-Loubet.

La Commune devient, par la présente, cessionnaire des droits pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits d'auteur de ces photographies.

Protection des données personnelles : la Commune de Villeneuve-Loubet traite les données recueillies dans ce dossier exclusivement pour la gestion de l'inscription de votre enfant. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, **reportez-vous à la page 2 du règlement de fonctionnement du guichet des familles.**

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné,
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document,
m'engage à communiquer tout changement relatif à ces renseignements,
atteste avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement.

Villeneuve-Loubet, le/...../.....

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RESIDENCE DE L'ENFANT
ET MODALITES DE GESTION DES FRAIS DE GARDE

(A joindre si nécessaire, accompagnée d'une copie recto/verso de vos pièces d'identité
et d'un justificatif de domicile de chaque parent)

RAPPEL selon l'article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Nous, soussignés Mme/M.

Demeurant :

ET

Mme/M.

Demeurant :

Attestons sur l'honneur être séparés de fait depuis le et avons mis en place d'un
commun accord pour notre/nos enfant(s) :

..... Né(e) le

..... Né(e) le

..... Né(e) le

Les modalités de la garde suivantes :

Résidence principale du ou des enfants établie à l'adresse de la mère

Résidence principale du ou des enfants établie à l'adresse du père

Garde alternée :

- les semaines paires : père mère

- les semaines impaires : père mère

Autre mode de garde :

Les modalités de gestion des frais de garde suivantes :

partagés pour moitié

à la charge complète de la mère

à la charge complète du père

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Le

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

RAPPEL selon l'article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Pièces obligatoires :

- Au nom de l'hébergeant :
 - Pièce d'identité recto/verso
 - Attestation d'assurance habitation mentionnant les noms des hébergés
 - Avis d'imposition complet de l'année en cours où l'hébergement à titre gratuit est déclaré
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir liste des justificatifs acceptés en page 2)

- Au nom de l'hébergé :
 - Facture téléphonie fixe ou internet (pas de mobile)
 - Attestation responsabilité civile à l'adresse de l'hébergeant et précisant le nom chaque hébergé
 - Avis d'imposition complet de l'année en cours
 - Relevé d'Identité Bancaire avec la mention « titulaire du compte » (nom, prénom, adresse)

Je soussigné(e) Mme/M.

Né(e) le : A :

Demeurant :

.....

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme/M.

Et enfants :

Depuis le :

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Le

Signature de l'hébergeant

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION ADULTE

Nom de famille :

.....

Nom de jeune fille :

.....

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ville et Département de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

☛ Domicile :

☛ Portable :

☛ Travail :

Email :

➤ Compagnie d'assurance et N° de contrat de responsabilité civile :

.....

Je souhaite recevoir les factures par Email ? OUI NON

Je souhaite régler ma cotisation annuelle : Comptant Bimestriel (x5)

Prélèvement automatique pour l'option bimestriel uniquement :

Le prélèvement aura lieu le 10 des mois de novembre, janvier, mars, mai et juillet

- Oui, pour la 1^{ère} fois joindre un RIB Non pas de prélèvement
 Déjà en place (vous n'avez rien à fournir, la reconduction est automatique)

Un mandat SEPA avec vos coordonnées bancaires vous sera envoyé pour la mise en place du prélèvement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTION ENFANT

Nom de Famille :

.....

Date de naissance :

.....

Ville et département de naissance :

.....

Classe :

.....

Prénom :

.....

Sexe :

Féminin

Masculin

Nationalité :

.....

Ecole :

.....

REPRESENTANT LEGAL 1

Qualité du représentant : Père Mère Autre

Nom de famille :

.....

Nom de jeune fille :

.....

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ville et département de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

📍 Domicile :

📍 Portable :

📍 Travail :

Email :

➤ Compagnie d'assurance et N° de contrat de responsabilité civile ou scolaire :

.....

Je souhaite recevoir les factures par **Email** ?

OUI

NON

Je souhaite que les factures soit envoyées au :

Responsable 1

Responsable 2

Les 2

Je souhaite régler ma cotisation annuelle :

Comptant

Bimestriel (x5)

Prélèvement automatique pour l'option bimestriel uniquement :

Le prélèvement aura lieu vers le 10 des mois de novembre, janvier, mars, mai et juillet

Oui, pour la 1^{ère} fois joindre un RIB

Non pas de prélèvement

Déjà en place (vous n'avez rien à fournir, la reconduction est automatique)

Un mandat SEPA avec vos coordonnées bancaires vous sera envoyé pour mise en place du prélèvement.

ACTIVITES CULTURELLES ET MUSICALES

Lancement de la campagne d'inscription aux activités 2024/2025 après la Fête de la Culture :

- Inscription pour les anciens élèves :
 - du 27 mai au 5 juillet 2024
- Inscription pour les nouveaux élèves :
 - après le premier cours d'essai (mi-septembre)

**NE PAS
OUBLIER!**

Les renseignements se font auprès du service culturel et les inscriptions définitives se font au Guichet des Familles après avoir déposé le dossier d'inscription.



INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Avant toutes inscriptions au Guichet des Familles, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82

Nom : Prénom : Date de naissance :
 - de 18 ans Classe : + de 18 ans
 1^{ère} inscription Renouvellement Date de dépôt du dossier :

COURS COLLECTIFS

ENFANTS/COLLEGIENS

| | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Chorale - Du CE1 au CM2 – 1h |
| <input type="checkbox"/> | Eveil musical – Grande Section – 3/4h |
| <input type="checkbox"/> | Initiation musicale – CP – 1h |
| <input type="checkbox"/> | Musique d'ensemble - 1h |
| <input type="checkbox"/> | Formation musicale - 1h |

ADULTES

| | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Musique d'ensemble - 1h |
| <input type="checkbox"/> | Ensemble vocal - 1h30 |
| <input type="checkbox"/> | Formation musicale - 3/4h (1 semaine sur 2) <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Faux débutants |
| <input type="checkbox"/> | Formation musicale Jazz - 3/4h (1 semaine sur 2) |
| <input type="checkbox"/> | Jam Session (impro. Jazz, bœufs musicaux...) – 1h15 |

Je souhaite régler ma cotisation annuelle : Comptant Bimestriel (x5)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux consultable sur <https://www.villeneuve-loubet.fr/activites-culturelles>

J'autorise mon enfant à quitter seul son activité

Pour les enfants au périscolaire de l'école des Maurettes :

J'autorise mon enfant à rejoindre seul son activité à l'Espace Culturel André Malraux

Signature :

Sous réserve de modifications

INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Avant toutes inscriptions au Guichet des Familles, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82

Nom : Prénom : Date de naissance :

- de 18 ans Classe : + de 18 ans

1^{ère} inscription Renouvellement Date de dépôt du dossier :

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS

ENFANTS

CYCLE 1 : 1/2h

A partir du CE1

CYCLE 2 : 3/4h

Après validation du cycle 1

CYCLE 3 : 1h

Après validation du cycle 2

| | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Basse – Dès 12 ans |
| <input type="checkbox"/> | Batterie – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Chant actuel – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Chant lyrique et variété – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Flûte – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Guitare classique – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Guitare Variété/Jazz – Dès 12 ans |
| <input type="checkbox"/> | Harpe – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Piano – Dès 7 ans |
| <input type="checkbox"/> | Trombone – Dès 12 ans |
| <input type="checkbox"/> | Violon/Alto – Dès 7 ans |

ADULTES

CYCLE 1 : 1/2h

CYCLE 2 : 3/4h

Après validation du cycle 1

CYCLE 3 : 1h

Après validation du cycle 2

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Basse |
| <input type="checkbox"/> | Batterie |
| <input type="checkbox"/> | Chant actuel |
| <input type="checkbox"/> | Chant lyrique et variété |
| <input type="checkbox"/> | Flûte |
| <input type="checkbox"/> | Guitare classique |
| <input type="checkbox"/> | Guitare Variété/Jazz |
| <input type="checkbox"/> | Harpe |
| <input type="checkbox"/> | Piano |
| <input type="checkbox"/> | Trombone |
| <input type="checkbox"/> | Violon/Alto |

Je souhaite régler ma cotisation annuelle :

Comptant

Bimestriel (x5)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux consultable sur <https://www.villeneuve-loubet.fr/activites-culturelles>

J'autorise mon enfant à quitter seul son activité

Pour les enfants au périscolaire de l'école des Maurettes :

J'autorise mon enfant à rejoindre seul son activité à l'Espace Culturel André Malraux

Signature :

Sous réserve de modifications

INSCRIPTIONS ACTIVITES CULTURELLES

Avant toutes inscriptions au Guichet des Familles, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82

Nom : Prénom : Date de naissance :

- de 18 ans Classe : + de 18 ans

1^{ère} inscription Renouvellement Date de dépôt du dossier :

COURS COLLECTIFS

<https://www.villeneuve-loubet.fr/activites-culturelles>

ENFANTS

| |
|--|
| <input type="checkbox"/> Anglais – 3/4h Niveau scolaire : Jour souhaité (pour CP et CE1) : |
| <input type="checkbox"/> Italien (initiation) – Du CE1 au CM2 – 3/4h |
| <input type="checkbox"/> Français Langue Etrangère – 3/4h |
| <input type="checkbox"/> Art Plastique – Du CP au CM2 – 1h Créneau et jour souhaités : |
| <input type="checkbox"/> Dessin – Du CM1 au CM2 – 1h |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre - GS/CP – 1h |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre – Du CP au CM2 – 1h |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre - Du CP au CM2 – 2h |
| <input type="checkbox"/> Théâtre – Du CP au CE1 – 1h |
| <input type="checkbox"/> Théâtre – Du CE2 au CM2 – 1h |

COLLEGIENS

| |
|---|
| <input type="checkbox"/> Anglais – 3/4h |
| <input type="checkbox"/> Dessin – 1h30 |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre – 1h30 |
| <input type="checkbox"/> Théâtre – 1h30 Jour souhaité : |

ADULTES

| |
|--|
| <input type="checkbox"/> Anglais – 1h15 Niveau : Jour souhaité : |
| <input type="checkbox"/> Dessin – 1h30 |
| <input type="checkbox"/> Dessin – 2h |
| <input type="checkbox"/> Italien - 1h15 <input type="checkbox"/> Débutant / Faux débutants <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Intermédiaire <input type="checkbox"/> Perfectionnement |
| <input type="checkbox"/> Français Langue Etrangère – 1h15 <input type="checkbox"/> Alphabétisation <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Perfectionnement |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre – 1h30 Créneau et jour souhaités : |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre – 2h00 Créneau et jour souhaités : |
| <input type="checkbox"/> Modelage en terre – 2h30 Créneau et jour souhaités : |
| <input type="checkbox"/> Peinture – 3h (20 cours/an) |
| <input type="checkbox"/> Théâtre 15/25 ans – 1h30 |
| <input type="checkbox"/> Théâtre – 2h |

Je souhaite régler ma cotisation annuelle : Comptant Bimestriel (x5)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux consultable sur <https://www.villeneuve-loubet.fr/activites-culturelles>

J'autorise mon enfant à quitter seul son activité

Pour les enfants au périscolaire de l'école des Maurettes :

J'autorise mon enfant à rejoindre seul son activité à l'Espace Culturel André Malraux

Signature :

Sous réserve de modifications